

# SAVOIR SI MON ASSOCIATION EST CONCERNÉE PAR LES TAXES ET LES IMPÔTS

**ORGANISATEUR :** MAISON DES ASSOCIATIONS DE LILLE

**THÈME :** LES FINANCES D'UNE ASSOCIATION



Initiation



Gratuit



3h00



Présentielle

## PUBLIC / CONDITIONS D'ACCÈS

Avoir le siège social de son association sur la collectivité proposant la formation

## DESCRIPTIF DE LA FORMATION

**Objectifs :** connaître les principales règles applicables aux associations en matière de fiscalité pour anticiper votre activité.

### Contenu :

Durant la formation seront abordées les principales questions que se posent les associations :

- ais-je le droit de vendre des activités ?
- quelles conséquences pour une association d'être fiscalisée ? (TVA, impôts sur les sociétés, taxes diverses...)
- peut-on recevoir les dons ?
- peut-on recevoir les subventions ?
- ais-je droit de faire de la publicité ?

## DATE(S) DE LA FORMATION

**25 avril 2022**

18h00-21h00

## LIEU DE LA FORMATION

Maison des Associations de Lille, 27 rue Jean Bart  
2ème et 3ème étage  
59000 Lille

## POUR S'INSCRIRE



0320143541



mda@mairie-lille.fr



<https://www.lille.fr/Participer/S-engage...>

## STRUCTURE FORMATRICE



Maison des Associations de Lille



Voir la présentation de cette structure